

Conditions générales

Par votre inscription à une activité de mon programme, vous vous confiez à un encadrement assuré par un professionnel. Les informations que vous avez reçues et le formulaire de réservation en ligne font office de base contractuelle soumise aux conditions générales de l'Association Suisse des Accompagnateurs en Montagnes (ASAM).

Encadrement

L'encadrement est assuré par un accompagnateur en montagne formé selon les critères de l'ASAM. L'accompagnateur s'engage à réaliser le projet dans les mesures de faisabilité que permettent les conditions de la montagne, ainsi que des capacités des participants. Les activités sportives en montagne pratiquées en dehors des espaces aménagés et sécurisés sont exposées à certains risques. L'accompagnateur mettra toute son expérience en œuvre pour réduire cette exposition au maximum. L'accompagnateur travaille avec une couverture individuelle en Responsabilités Civile.

Prix et conditions de paiement

Ce sont les prix figurant sur le site internet qui font foi, même s'ils diffèrent de ceux indiqués sur les supports imprimés. Les prix s'entendent pour une personne et comprennent l'encadrement par un accompagnateur, ainsi que les frais annexes durant la randonnée (exemples demi-pension en refuge, gîte ou hôtel, transports publics, activités,...). Les consommations, ainsi que les frais de déplacement sur les lieux de rendez-vous ne sont pas compris. Selon l'activité, l'utilisation de transports publics pendant l'activité peut ne pas être comprise dans le prix (ce qui est compris est généralement spécifié). « UKALO Rando » se réserve le droit de répercuter les fluctuations du prix des devises ou des prestataires mandatés (cabanes, auberges, services de transport, prestataires locaux, etc...) sur les prix des séjours à tout moment.

Inscription

L'inscription à une activité se fait en ligne sur la page du site www.ukalo.ch correspondant à l'activité ou par e-mail à info@ukalo.ch. L'inscription est validée par le paiement du prix de l'activité. Pour les activités hors-programme : l'inscription est validée par le versement du prix convenu pour l'activité. Pour les voyages, nous demandons le versement d'une finance d'inscription correspondant au 50% du prix.

Annulation

Si une personne inscrite renonce à participer à l'activité alors que l'organisation est déjà engagée (réservation, hébergement, guide), un montant de 50% du prix de l'activité est retenu à moins de 30 jours et 100% à moins de 10 jours avant le début de l'activité. Pour ces raisons, nous conseillons aux clients de souscrire à une assurance annulation pour les cas de maladie ou d'accident.

En cas de mauvaises conditions

Pour les activités sur 1 et 2 jours, en cas de mauvaises conditions (neige, météo) ne laissant aucune chance de pouvoir réaliser le projet dans des conditions acceptables, l'accompagnateur propose dans la mesure du possible un autre objectif dans une autre région. Pour les activités sur 3 jours et plus, le participant est tenu d'accepter un changement de destination. Dans tous les cas si l'activité est annulée, une date ultérieure est proposée en consultation avec les participants. Une personne inscrite ne pouvant reporter la date

Florent Moos – Accompagnateur en montagne ASAM – Wanderleiter SWL

Tel +41 77 432 70 36 | info@ukalo.ch | www.ukalo.ch

d'une activité est remboursée intégralement. En cours d'activité, l'accompagnateur peut être amené à modifier le projet initial pour des raisons de sécurité.

Activités en groupe

Le nombre de participants par accompagnateur lors d'une activité en groupe est défini par des critères de sécurité et de mobilité.

Effectif/activité

Nos prix sont calculés pour un nombre de personnes mentionné à chaque projet d'activité. Un projet peut être annulé si le nombre d'inscrits est insuffisant, toutefois des arrangements sont possibles en accord avec les participants (réduction de la durée, adaptation du prix).

Assurance

Chaque participant doit être en possession d'une assurance accident et maladie avec rapatriement valable pour la montagne et dans les pays où se déroulent les activités.

Hébergement

Sauf indications, les nuitées ont lieu dans des refuges de montagnes, des gîtes ou petits hôtels selon la saison et le type d'activité. En fonction des destinations et de la période, le confort des lieux d'hébergement fréquentés peut être très variable.

Transports et déplacement

Les déplacements se font avec les véhicules des participants après regroupement. Une participation de CHF 0.70/km partagée entre les occupants est demandée. Sauf indication, l'utilisation de téléphériques et remontées mécaniques n'est pas comprise dans nos prix.

Prestations fournies par un tiers

« UKALO Rando » n'assume aucune responsabilité pour les dommages résultant du fait qu'un tiers n'a pas fourni correctement la prestation prévue par contrat (p. ex. gardiens de refuge en cas de nuit passée dans une cabane, voyages à l'étranger, etc.).

Voyages

Les voyages font l'objet de conditions générales complémentaires qui figurent dans le programme détaillé de chaque projet.

Protection des données

Nous garantissons une gestion confidentielle de toutes les données de nos clients. La transmission de ces données à des tiers est exclue.

For juridique

Loèche, Canton du Valais, Suisse.

Version juillet 2023